

Le 1er décembre 2025

Ce matin, au sein de la Maison d'arrêt 2 du Centre Pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach, une nouvelle agression inadmissible a frappé notre établissement.

Un individu déjà placé sous le régime de promenade isolée, a violemment asséné un coup de poing au visage du collègue Gradé lors de sa réintégration.

Grâce à la réactivité du jeune collègue stagiaire en poste au secteur des promenades, l'agresseur a pu être maîtrisé.

Celui-ci n'a toutefois pas hésité à mordre le collègue venu en renfort, démontrant une fois de plus son extrême acharnement.

La mise en prévention a permis de mettre un terme à ses agissements et de sécuriser la situation.

Nos deux collègues ont été immédiatement pris en charge à l'issue de cet événement grave.

Le bureau local UFAP UNSa Justice du CPML tient à rappeler :

Aucune violence ne doit être banalisée, d'où qu'elle vienne et à l'encontre de qui que ce soit. Nous exigeons des poursuites judiciaires exemplaires ainsi qu'une sanction disciplinaire adaptée, renforcée et sécurisée, afin de mettre cet individu hors d'état de nuire et de protéger durablement le personnel pénitentiaire.

L'UFAP UNSa Justice du CPML apporte son soutien total aux collègues agressés, ainsi qu'à l'ensemble des personnels qui, chaque jour, font face à une violence croissante, laquelle ne doit jamais devenir une fatalité. Cette violence doit être combattue sans relâche, avec des moyens adaptés et une véritable volonté de protection du personnel.

L'UFAP du CPML demande que des félicitations officielles soient adressées au collègue tout juste sorti d'école, pour son intervention rapide, courageuse et solidaire lors de l'incident. La reconnaissance de son action est indispensable.

Enfin, le bureau local réitère sa demande concernant la remise en place des deux écrans de contrôle dans les différents PIC des bâtiments. Cette mesure essentielle pour garantir une sécurité optimale reste, à ce jour, sans réponse de la Direction, malgré notre communiqué du 12 novembre 2025 intitulé « Loterie pénitentiaire ».

Pour le bureau local,
PRUVOST Jonathan